



## **Partageons l'été dans une démarche développement durable**

Dans le cadre de l'opération « Partageons l'été » la ville d'Argenteuil (Val d'Oise) s'est engagée dans une démarche développement durable en proposant sa candidature auprès de l'Observatoire Sport et Développement Durable (OSDD) pour obtenir le label « **Plage durable, Argenteuil s'engage !** ». Cette manifestation se déroule à l'Espace Eté Jean-Vilar, du 9 au 24 juillet.

Pour cette première édition, la Ville d'Argenteuil s'est engagé à relever 22 actions parmi les 7 défis énoncés par la Stratégie Nationale du développement durable

### **Défi 1 : Consommation et production durable**

Action n°1 : Mise en place d'un service de restauration respectueux du développement durable

Action n°2 : Respect du tri-sélectif et collecte régulière des déchets

Action n°3 : Installation d'un décor réutilisable

Action n°4 : Utilisation des plantes des « serres » d'Argenteuil

Action n°5 : Une consommation maîtrisée de l'eau destinée aux jeux de plage

Action n°6 : Utilisation de projecteurs basse-consommation sur la scène

### **Défi 2 : Société de connaissance**

Action n°1 : Sensibiliser les jeunes enfants à l'alimentation équilibrée

Action n°2 : Faire découvrir au public de nouvelles cultures grâce à des soirées thématiques

Action n°3 : Favoriser l'accès des jeunes enfants aux jeux ludiques

Action n°4 : Mise en place d'ateliers multisports

Action n°5 : Prêt de livres gratuit par le bibliobus

Action n°6 : Faire découvrir les danses du monde

### **Défi 3 : Gouvernance**

Action n°1 : Associer en amont l'ensemble des services de façon transparente et transversale

Action n°2 : Associer le public à l'évaluation à travers des questionnaires de satisfaction

Action n°3 : Prévenir les risques et les incidents spécifiques à chaque zone en mettant en place des chartes de bonne conduite à destination du public

### **Défi 4 : Changement climatique**

Action n°1 : Mesure du vent et des changements climatiques pour éviter les incidents

### **Défi 5 : Transports et mobilité durable**

Action n°1 : Rendre accessible le site aux personnes âgées par la mise en place d'une navette gratuite

Action n°2 : Rendre accessible les activités aux personnes à mobilité réduite

## **L'OSDD fera un bilan à la fin de l'été et formulera des propositions pour progresser**